



Commission administrative paritaire des adjoints administratifs du 11 décembre 2012

Ouverture de la séance à 9h40.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour. La CGT-Culture a lu sa déclaration liminaire qui sera annexée au PV de cette séance.

Lors de la séance du 21 juin 2011, les élues CGT-Culture à la CAP des adjoints administratifs avaient lu une déclaration sur l'urgente nécessité de mettre en place un repyramidage de la filière administrative au sein du MCC. Notre organisation syndicale avait également lors de réunions précédentes rappelé à l'autorité politique du moment ainsi qu'à l'administration, leurs engagements sur ce dossier qu'ils nous avaient dit vouloir construire et mener à bien.

Hélas, il faut se rendre à l'évidence. Nous avons totalement raison de ponctuer cette déclaration par un « tonitruant » : vous vous êtes moqués de nous !

Rien ! Rien n'a été fait pour réparer les fortes disparités entre positionnement et fonctions exercées.

Bien au contraire.

Que dire, par exemple au SRH, du ressenti des agents à qui l'on impose de passer en mode bi-compétence (comme si les gestionnaires d'aujourd'hui n'en détenaient qu'une), à savoir d'être à la fois gestionnaire de paye et gestionnaire de carrière, alors que la plupart sont toujours des agents de catégorie C, sous payés, déconsidérés. Comment croyez-vous qu'ils pourraient accepter qu'on leur renie de revendiquer une reconnaissance professionnelle par une nomination en secrétaire administratif et que dans le même temps, ceux qui lassés de tant de mépris finissent par partir ailleurs sont remplacés par des agents de catégorie B !

Que dire du sentiment d'écœurement d'un certain nombre qui voient petit à petit, par manque d'effectifs (manque créé par les décideurs d'avant) une partie de leurs tâches se déliter, ou confiées à des extérieurs voire à des intérimaires.

Nous attendons beaucoup du chantier que la Ministre de la Fonction publique a décidé d'ouvrir dans les premiers mois de l'année 2013 sur la grille de rémunération des fonctionnaires, en commençant par les plus défavorisés, les « catégorie C ». Nous attendons par exemple, mais ce n'est qu'un exemple, la suppression du contingentement imbécile et injuste de l'échelon spécial dont nous aurons à débattre tout à l'heure.

En effet, aujourd'hui un agent entrant est rémunéré au SMIC, soit 23% de moins qu'en 1983 et sur les premières années de sa carrière son pouvoir d'achat diminue, coïncé qu'il est à ce niveau de salaire et pour finir après 40 ans de bons et loyaux services royalement à 1,4 fois le SMIC. (se reporter à notre communiqué [Que veut la CGT ...](#))

Toutefois, et sans attendre les indispensables mesures au titre de la FP, nous devons dès demain ouvrir le chantier du repyramidage de notre filière au sein de notre ministère.

Lors du dernier Comité technique ministériel, la CGT-Culture a d'ailleurs reçu l'accord de principe d'inscrire dans l'agenda social qu'elle réclamait ce sujet « à l'urgence politique et à l'urgence sociale évidente ». Cet engagement du nouveau pouvoir politique a été confirmé quelques jours plus tard par le Secrétaire général du ministère lors du comité technique d'administration centrale.

Alors, mettons-nous, mettez-vous au travail !

Commencez par faire l'état de l'existant, et sans vous arrêter aux portes des Bons-Enfants, ou au mieux aux

portes de Paris.

Regardez par exemple la situation complexe de nos collègues de régions qui, pour des raisons évidentes de mobilité contrainte se trouvent entravés, au mépris de l'égalité de traitement, dans le déroulement de leur carrière. Si il est en effet assez facile de traverser la Seine pour passer d'administration centrale à un musée ou une bibliothèque patrimoniale, il est par contre souvent impossible de quitter région et famille (surtout au regard de la situation de l'emploi) pour satisfaire à la mobilité « obligatoire » d'une réussite à un concours. Vous devrez tenir compte de ces spécificités comme de nombreuses autres dans les propositions que vous ferez aux organisations syndicales dans les prochaines semaines.

Nous les élues, avec la CGT-Culture, nous sommes prêtes !

Le Président de la CAP, Marc Oberlis, signale que les thèmes abordés dans la déclaration de la CGT-Culture seront évoqués au sein de l'agenda social de la Ministre.

POINT 1 : Validation du PV de la précédente séance

L'ensemble des organisations syndicales font savoir qu'elles n'ont pas reçu ce document et qu'il n'était pas mis en ligne sur sémaphore. L'administration nous informe que le PV n'est pas mis en ligne, mais qu'il nous est envoyé par courrier postal. Les organisations syndicales confirment que même par courrier classique elles n'ont pas été destinataires du document.

En l'absence du PV, sa validation est reportée à la prochaine CAP.

POINT 2 : Examen des titularisations dans le corps des adjoints administratifs

L'ensemble des propositions des titularisations ont été validées exceptées deux titularisations qui font l'objet d'un report en raison de congés maladie qui repoussent d'autant la titularisation. Pour l'un de ces deux agents, la CGT-Culture (re)demande pour qu'elle raison il y a eu un changement d'affectation en cours de stage (BnF puis SGE instance).

BOURDARIE Isabelle	STAP Lot
GERARD Clotilde	SCN-Musée MAGNIN
HANNEQUIN Laurent	Direction générale des médias et des industries culturelles
LIPPMANN Corinne	ENSA Toulouse
POISON Ingrid	DRAC Nord Pas-de-Calais
WILMORT Marie-Louise	DRAC Picardie

Nous adressons toutes nos félicitations à nos collègues.

POINT 3 : Examen des demandes de mouvements

La CGT-Culture demande si l'ensemble des avis de vacances des postes ont bien été diffusés via la BIEP (la Bourse Interministérielle à l'Emploi Public). L'administration confirme leur diffusion. La CGT-Culture souhaite savoir pourquoi un adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage doit être détaché sur un corps administratif pour remplir les fonctions d'adjoint au chef de service d'accueil et surveillance. Sur ce point l'administration reconnaît qu'elle doit travailler à une meilleure adéquation entre statut et missions. La CGT-Culture interroge également l'administration sur la justification d'un contrat préalable à un détachement. Pour cette situation l'administration précise que le contrat était une façon pour la structure d'accueil, de ne pas perdre l'agent et son travail. Elle confirme que cette pratique est une souplesse et non "une cuisine interne" qui exige que le contrat soit bien fait.

Une autre situation a attiré toute l'attention de la CGT-Culture. Il s'agit de deux candidatures sur un même poste. L'une concerne une réintégration après une disponibilité. Cette candidature est placée en premier choix avec avis très favorable par la direction d'accueil. L'autre concerne une réintégration avec rapprochement de conjoint qui a reçu un avis défavorable de la direction d'accueil. Pour les organisations syndicales, c'est le rapprochement de conjoint qui est prioritaire et non le retour anticipé de disponibilité. L'administration vérifie et compare la situation familiale des deux agents et vérifie les textes. Au vu des éléments, la situation familiale du premier agent n'est pas prioritaire face au second agent. L'administration confirme donc que la candidature du second agent est prioritaire. Mais elle fait volte-face quelques minutes plus tard !

La CGT-Culture revient sur l'exploitation des adjoints administratifs dans les STAP, main d'œuvre moins

onéreuse qui fait souvent le boulot d'un catégorie B voire d'un A. La CGT-Culture alerte sur ces dérives dans les services. A la lecture de la fiche de poste, la CGT-Culture confirme que le second agent peut parfaitement exercer les tâches.

Ces demandes de mouvements font l'objet d'un vote partagé qui sera soumis à arbitrage rendu au nom de la Ministre.

Pour un même poste en DAC Guyane, une demande pour rapprochement de conjoint est en compétition avec un changement d'affectation. A la demande de la CGT-Culture, la candidature "rapprochement de conjoint" est retenue mais l'administration la conditionne à la présentation d'une attestation de l'employeur certifiant la mutation du conjoint. En attendant ce document les deux demandes sont validées.

Pour le mouvement en DRAC CENTRE : la CGT-Culture demande que l'affectation se fasse rapidement si possible pour le 15 décembre. L'administration répond par la négative car il y a passage du titre 3 au T2 et que ça ne permet pas une affectation dans de si courts délais.

Avis de vacances : demandes de mouvement

Noms et Prénoms	Affectation d'origine	Affectation d'accueil
SAIAH ADDA Patricia	SG	Archives nationales - Pierrefitte
COUDERT Elisabeth	Mairie de Garges-les-Gonesse	Archives nationales - Pierrefitte
DJIMERA Hawa	Archives nationales - Pierrefitte	Archives nationales - Pierrefitte
DRAME Ernestine	SG	Archives nationales - Pierrefitte
PEROUMAL Corine	SG	ENSA Paris la Villette
GONZALES Isabelle	DRAC PACA	MUCEM Marseille
BECKER Vanessa	Ministère de la Défense	MUCEM Marseille
BORD Sabine	Ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer	MUCEM Marseille
CAMPOLO Sylviane	Ministère de la Défense	MUCEM Marseille
LEBRUN Christelle	Fontainebleau	Fontainebleau
ANCELIN Emilie	Mairie d'Antony	Musée Rodin
CASSARD Sabine	mairie de Dourdan	ENSBA
LACROIX Clio	Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre	CNSMDP
FLORY Corinne	SG	CNSMDP
VALLADE Véronique	MUCEM	BPI
LAIGNEAU Sylviane	SG	BNF
NOUNI Djemel	STAP Aude	STAP des Pyrénées-Orientales
ROULIN Didier	SMF	DRAC Ile de France
PESCHARD Clara	DGMIC	DRAC Midi Pyrénées
BUCHERT Valérie	Communauté de communes – Région de Haguenau	DRAC Alsace
FORTE Marie	STAP Indre-et-Loire	DRAC PACA
TROUILLOT Martine	STAP du Haut-Rhin	STAP des Vosges
LOAS Philippe	DRAC Nord - Pas de Calais	DRAC Pays de la Loire
LAW Elise		DRAC Bretagne
CIUPEK Sandrine	DRAC Bretagne	STAP des Côtes-d'Armor
LOTTE Isabelle	STAP Yvelines	STAP des Côtes-d'Armor
CARBASA Odette	MEDDE	DAC Guyane
DIALLO Boubacar	DAC Guyane	DAC Guyane
FERJULE Patrick	Ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur	DAC Guyane

MASSOT Gaelle		DRAC Centre
IZZI Fabrice	BnF	STAP d'Indre-et-Loire
DESTOUCHES Séverine	Archives nationales - Pierrefitte	SG
KANA Georges	SMF	SG
DUPOUX Marie-Pierre	CMN	DGLFLF

POINT 4 : Examen du tableau des réductions d'ancienneté au titre de l'année 2011

L'administration nous informe que :

- le nombre d'agents bonifiables est de 1495
- le nombre de fiches reçues pour les agents bonifiables est de 1281, soit un taux de retour de 86%
- le nombre de fiches non reçues pour les agents bonifiables est de 214. Cela concerne principalement des agents en détachement.
- 1 réduction d'ancienneté a été refusée par la hiérarchie d'un agent et 2 dossiers font l'objet d'une demande de majoration d'un mois.

Au vu des résultats statistiques l'administration se demande s'il ne faut pas bonifier tout le monde en même temps, car finalement cela mobilise beaucoup de temps et beaucoup d'énergie, pour très peu de refus. La CGT-Culture se félicite que sa demande de longue date soit enfin reprise à son compte par l'administration. Elle demande également que soient rappelés les principes d'un refus ou d'une majoration.

POINT 5 : examen des demandes d'intégrations et intégrations directes

L'ensemble des demandes d'intégration après période de détachement ont été validées. Toutefois, la CGT-Culture interroge l'administration sur les fonctions de « secrétaire de documentation » dévolues à un agent qui demande son intégration dans le corps des adjoints administratifs. Tout comme elle s'interroge sur l'intitulé de secrétaire « pédagogique » pour un autre.

Sur leur demande, les fonctionnaires en détachement depuis au moins un an dans le corps des adjoints administratifs peuvent être intégrés dans ce corps.

Intégrations après détachement

Adjoints administratifs principaux de première classe

Nom Prénom	Affectation
UDRON Marie Pierre	ENSA Nancy

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe

Nom Prénom	Affectation
CAHEN Danièle	DRAC Alsace
DE PRIESTER Marie Hélène	Château de Saint Germain en Laye
DELALANDE Patricia	BnF
GOMIS Marie	SG
HAMELIN Laurence	Musée du Louvre
MERVELET Lutchmeen	Compiègne

Adjoints administratifs de première classe

Nom Prénom	Affectation
BALZAC Gazza	DG Pat
BRUNI NOIROT Anna	DAC Guyane
DELPierre Amélie	SG
HESBERT Benjamin	Musée d'Orsay

LE PELLETIER Anthony	Musée Rodin
MAROUZE Annick	ENSAD
NOUVIER Nathalie	DRAC Alsace
PENICAULT Isabelle	Versailles
RESEDEDANT Marie Line	ENSA Paris Malaquais
SAURAT Christine	STAP Pyrénées Atlantiques

Adjoints administratifs de deuxième classe

Nom Prénom	Affectation
BOLNET Astrid	SG
FILLET Sandrine	DRAC Haute Normandie

Intégrations directes

Depuis la promulgation de la loi dite de mobilité, l'intégration dans le corps d'un agent d'un autre corps du ministère ou venant d'un autre ministère, peut s'effectuer sans passer par une phase de détachement d'une durée minimum d'un an.

Nom Prénom	Grade d'origine	Affectation
BAZIRE Jean François	ATMC	ENSA Toulouse
DORADO - ARIAS Déborah	AASM	SG
DUFETRE Christian	En détachement sur contrat au CNSMD- LYON	Conservatoire national Supérieur musique et danse de Lyon
DUPONCHEL Didier	AASM	Service des bibliothèques, des archives et de la documentation
MORIZET Laurent	AASM	Musée d'Orsay et de l'Orangerie

POINT 6 : Promotion au choix au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2013

Nombre d'agents promouvables au titre de l'année 2013 : 124

Nombre de postes offerts à la promotion au choix : 15 (dont 10 au choix et 5 postes ouverts à l'examen professionnel)

Conditions : être adjoint administratif de 2^{ème} classe, au 5^{ème} échelon et compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade

Direction Générale des Patrimoines	Direction Générale de la Création Artistique	Direction Générale des Médias et des industries Culturelles	Secrétariat Général	DRAC Pays de la Loire	DRAC Poitou Charentes
Isabelle LAFERRIERE (E.A Languedoc)	Alex CAVIGNY (ENSBA)	Olivier LEIBA (CNC)	Stéphane BORS (SDSI)	Emmanuelle BOCIAN (Stap Maine et Loire)	Joyce POUFFARIN (CRMH)
Simone DUCHENE (C2RMF Versailles)		Martine CASTEL (BNF)			
Nadia YOUNESSI (Musée du Louvre)					
Marie-Christine MARTINEZ (E.A Versailles)					

La CGT-Culture, après lecture de la fiche d'évaluation, interpelle l'administration sur le cas de Mme Laferrière qui semble avoir des missions de catégorie B (notamment d'encadrement). L'administration nous rejoint sur l'analyse mais assure que ses missions et son poste ont évolué depuis.

POINT 7 : Promotion à l'échelon spécial

C'est la première fois que cet échelon est évoqué en séance. Le passage à cet échelon a des règles comparables aux promotions de grade. Les critères que se fixe l'administration sont : au 7^{ème} échelon d'adjoint principal 1ère classe depuis au moins 3 ans et la qualité du service rendu. L'objectif visé est de débloquent les carrières des agents qui sont au taquet. La CGT Fonction publique n'a de cesse de réclamer l'abandon de ce contingentement qui bloque les carrières déjà peu favorables des agents.

L'administration nous informe qu'en 2012 se sont 14 postes qui sont ouverts à cet échelon et 17 en 2013. Elle précise également que pour 2012 il serait possible de réviser les indices de pension de ceux qui sont partis en retraite cette année. Par prudence, puisque rien n'est officiellement confirmé, les organisations syndicales ont arrêté une liste complémentaire de 4 noms.

Au titre de 2012

BEAUPUY Françoise	Drac Midi-Pyrénées
BEDEL Françoise	DG2 Direction
BERTHELIN Dominique	Drac Paca
DIRIBARNE Annie	DLF Bureau des affaires générales
ECK Monique	Drac Midi-Pyrénées
GAUTIER Hélène*	Stap Côte d'Armor
GOBBI Maryse *	DG1
HIS Annick*	Drac Haute-Normandie
LEGRIS Muriel	Drac Haute-Normandie
LUREL Brigitte	EA Normandie
MARECHAL Bernadette	Sdap Yonne
NHARI Martine	SG Elysée
VERDIER Yveline*	Drac Aquitaine
VINCENT Sylvie	SG SRH

Au titre de 2013

AHSSSEN Martine	EP ENSAD
BELLECC Serge	Drac Picardie
BERNARDET Martine	SG Service des affaires financières
BILLAUD Danièle	Drac Alsace
DIMAKOPOULOS Marie-Ghislaine	Drac Midi-Pyrénées
DURA Andrée	Drac Rhône-Alpes
GAUTHIER Dominique	DG2 Service spectacle vivant
JUDITH Monique	SG SRH
LE NORMAND-ANEZAR Ghislaine	EP Musée d'Orsay
LEGER Michèle	DG1 Service de l'architecture
LUCCHINI Alain	SCN- Mucem
MADANI Malika	DG1 Service de l'architecture
MASSON Marie-Ange	Cabinet du Ministre
PAIN Maryvonne	EA Nantes
PETIAU Hélène	Drac Corse
REIGNER Régine	SCN- Mucem
THOMAS Chantal	DS DG2

*En attente de confirmation du Service des retraites de l'Etat.

POINT 8 : Promotion au choix au grade de principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2013

Nombre de postes offerts à la promotion au choix : 46

Conditions : être adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, au 6^{ème} échelon depuis au moins 2 ans et avoir 5 ans de services effectifs dans le grade

Nom Prénom	Affectation	Nom Prénom	Affectation
BERARDO Mathilde BOUCHER Guy DEGARDIN Jean-Pierre GIGAN Patricia MARZELLE Sylvie RENAUD Brigitte	Secrétariat Général 6 postes	BIRGOGNE Marie-Brigitte BUSCH Michèle DORRIOTZ Odile ROMAND DEFFRY Brigitte N. (à l'arbitrage)	Direction générale de la création artistique 5 postes
BRETOU Frédérique CANOURGES Evelyne COTTEREAU Servane LEBOT Isabelle MARANGES Sylviane PAPIN Jean-Claude PELERIN Laurent PERLOT Armande PIERSON Charles SALLIO Françoise VIDEMENT Nicole	Direction générale des patrimoines 11 postes	APPERT Esther DUHIN Thérèse PESCHARD Clara	Direction générale des médiâs et industries culturelles + CNC 3 postes
Drac et Stap 19 postes			
FREMONT Nicolas		Drac Alsace	
BUSSY Michèle		Drac Aquitaine	
MAGY Isabelle		Drac Auvergne	
HERVIEU Carole		Drac Basse-Normandie (Stap Calvados)	
CHARPENTIER Maryse		Drac Bourgogne	
CORBE Annick		Drac Bretagne	
BARRACHINA Céline		Drac Centre	
BOUVET Eric		Drac Champagne-Ardenne	
JUNGEN Marlène		Drac Franche-Comté	
LOUEMBA Yveline		Dac Guadeloupe	
LAINÉ Nicole		Drac Ile de France	
DENARD Nathalie		Drac Limousin	
CHAUVET Marie		Drac Lorraine	
ZAFFUTO Dominique		Drac Lorraine	
ARMENGAUD Emilia		Drac Paca	
DONEAU Guylaine		Drac Pays de la Loire	
LAGACHE Nathalie		Drac Picardie	
BROTTIER Karine		Drac Poitou-Charentes	
JANKOWIAK Catherine		Drac Rhône Alpes	

Deux agents en décharge syndicale (FSU et UNSA) remplissant les conditions pour une promotion au grade de principal de 1^{ère} classe, accèdent à ce grade puisque après calcul leur ancienneté est supérieure à la moyenne des agents qui viennent d'être promus.

POINT 9 : Promotion au choix au grade de principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2013

Nombre d'agents promouvables au titre de l'année 2013 : 517

Nombre de postes offerts à la promotion au choix : 67

Conditions : être adjoint administratif de 1^{ère} classe, au 5^{ème} échelon et avoir 6 ans de services effectifs dans le grade

DG1 - DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES

NOM Prénom	AFFECTATION
TIPHANGNE Martine	E.A.NORMANDIE
ARRIGONI Claudine	SCN-PLANS & RELIEFS
BALU Véronique	SCN-MUSEE DE CLUNY
BATAILLE Valéry	AN-Pierrefitte
BUET Bernadette	DRASM Marseille
CLOTAIL Anne-Marie	E.A.BORDEAUX
COHEN-TANNUGI Patricia	Bur pilotage musées natx
DEBRIEU Danielle	SCN-MUSEE DE CLUNY
ELKHIDER Nora	E.A.MARNE LA VALLEE
GASCARD Corinne	Bur coord & pilot rés écoles
GIBLAIN Françoise	E.A.PARIS BELLEVILLE
GIOVANNETTI Carole	Dép pilotage rech & pol scient
HOCQUETTE Régine	SCN-LABO RECHERCHE
POIRIER Catherine	AN-FONTAINEBLEAU
MAISON Benoît	EP école du Louvre
NOLIN Sylvie	EP école du Louvre
PATIN Marie-Line	EP Fontainebleau
PIERRE Florence	EP MUSEE D'ORSAY
TAVARES-COSTA	Bur protect des MH
VALENZA Joséphine	E.A.MARSEILLE

DG2 – DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE

NOM Prénom	AFFECTATION
BIDAULT Virginie	EP-ENSA LIMOGES
BOCKOR Emma	Bureau de l'éducation artistique
BURTY Bernard	EP-CNSMD PARIS
DUMESNIL Marie-Lise	EP-ENSA CERGY
GUAY Agnès	Sèvres
HADJIOUI Said	EP-CNSM LYON
PARRA Angel	SCN-MOBILIER NATIONAL
RENOUX Catherine	EP-ENSAD

DG3 – DIRECTION DES MEDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

NOM Prénom	AFFECTATION
AMMARI Yahya	BNF-TOLBIAC
ASSEPO Diambrot ludovic	B.P.I.
MASSELIN Perrine	B.P.I.
NAUROY Christiane	EP CNC
QUARTA Muriel	BNF-TOLBIAC
RAMIN Soureche	EP BNF
VISINE Sylvie	EP CNC

SECRETARIAT GENERAL

NOM Prénom	AFFECTATION
BOUABDALLAOUI Rabia	Dpt prog numériques
KHENSOU Nadia	SRH1
LAIGNEAU Sylviane	Bureau de la qualité comptable
OLLIVIER Gill	Dép rec, mobilité & formation
PUECH Anne	Bur gest - filière scientifique
RODRIGUES Maryse	SAFIG

SERVICES DU MINISTRE

NOM Prénom	AFFECTATION
BARKOUK Samira	DIC-Point Culture
WACH Catherine	BDC-Secrétariat

SERVICES DECONCENTRES

AFFECTATION	NOM
DRAC ALSACE / ADMINISTRATION	LONGUET Micheline
DRAC ALSACE / S.T.A.P HAUT RHIN	TOURNEMINE Caroline
DRAC ACQUITAINE / S.T.A.P PYRENEES ATLANTIQUES	LE BORGNE Corinne
DRAC AUVERGNE / ACTION TERRITORIALE	JAFFEUX Florence
DRAC BASSE-NORMANDIE / ADMINISTRATION	GIDON Maryline
DRAC BOURGOGNE / CRMH	JOVIGNOT Marie-Hélène
DRAC BRETAGNE / S.T.A.P FINISTERE	TANGUY Mikael
DRAC CENTRE / S.T.A.P INDRE	CARATY Mireille
DRAC CORSE / ADMINISTRATION	FAGGIANELLI Magali
DRAC CHAMPAGNE-ARDENNES / S.T.A.P AUBE	MAUJOIN Bérangère
DRAC FRANCHE-COMTE / ADMINISTRATION	OLIVAIN Bruno
DRAC HAUTE NORMANDIE / DIRECTION	LEMONNIER Nathalie
DRAC ILE-DE-FRANCE / ACTION TERRITORIALE	BLAQUIERES Gisèle
DRAC ILE-DE-FRANCE / MUSIQUE	MOREL Patricia
DRAC LANGUEDOC / ADMINISTRATION	VALLIER Ariane
DRAC LIMOUSIN / CRMH	REUILLON Dominique
DRAC LORRAINE / ADMINISTRATION	IACUZZO Anne-Joelle
DRAC LORRAINE / S.R.A.	LOEDEL Martine
DRAC NORD-PAS-DE-CALAIS / ACTION TERRITORIALE	DUMOULIN Delphine
DRAC MARTINIQUE / ADMINISTRATION	MEDEUF Marie-Solange
DRAC PACA / ADMINISTRATION	RICO Hervé
DRAC POITOU-CHARENTE / ADMINISTRATION	LAMY Romuald
DRAC PAYS DE LA LOIRE / SERVICE INFORMATION, DOCUMENTATION, OBSERVATION CULTURELLE	RICHOU Philippe
DRAC RHONE-ALPES / ADMINISTRATION	JANSENS Ludovic

Malgré le cocorico de l'administration qui s'est félicitée de l'excellent taux de retour des fiches d'évaluation pour notre corps, nous n'avons pu lors de notre préparation étudier bon nombre de dossiers faute de fiche. Par conséquent certains agents que nous aurions souhaités mettre en avant sur notre liste (au regard des critères retenus par la CGT-Culture, âge, ancienneté, échelon, etc.) n'ont pu l'être. Nous souhaitons que cette injustice due en grande partie à un manque évident de responsabilité de la part de notateurs soit réglée définitivement pour que nos collègues « oubliés » reçoivent enfin la juste reconnaissance de leur travail accompli durant ces nombreuses années passées au service du Ministère mais aussi à venir puisque les maigres revenus de notre catégorie obligent souvent à repousser l'âge de départ à la retraite. Si vous êtes concernés n'hésitez pas à nous contacter.